

MÉDICAMENTS À BASE DE PLANTES MÉDICINALES TRADITIONNELLES : NECESSITE D'UNE REGLEMENTATION ADAPTEE CONCERNANT LEUR MISE SUR LE MARCHÉ EN ALGERIE

Abdelmalik BELKHIRI ^(1,2), Tahar DEROUCHE ⁽²⁾, Tayeb MOULAHOUUM ⁽³⁾, Nadji BOULEBDA ⁽²⁾ et Youcef HAMDI PACHA ⁽²⁾.

(1) Laboratoire de Pharmacognosie , Dépt. de Pharmacie – Faculté de Médecine (UMC)

(2) Laboratoire de Pharmaco-toxicologie, Dépt. des Sciences vétérinaires (UMC)

(3) Centre Hospitalo-universitaire Ben Badis, Constantine.

(1) belkhiri_abdelmalik@yahoo.fr

RÉSUMÉ :

L'Algérie à l'image de nombreux pays, possède une réserve de remèdes à base de plantes, de savoir et savoir-faire qui s'inscrivent dans le cadre de la médecine traditionnelle à usage humain mais aussi vétérinaire. La présente communication expose les circonstances qui permettront de définir une « procédure aménagée » d'enregistrement spécifique aux médicaments à base de plantes traditionnelles à l'image de celle adoptée par de nombreux pays.

MOTS-CLÉS : plantes médicinales, médicaments à base de plantes, aspects sécurité d'emploi, aspects socio-économiques et réglementaires, commercialisation en Algérie.